

JOURNAL DU LOT

Paraissant les Mardi, Jeudi et Samedi

10 fr. par AN

HORS DU DÉPARTEMENT : 12 francs par an.

Les abonnements se paient d'avance. — Joindre 50 centimes à chaque demande de changement d'adresse.

ADMINISTRATION

CAHORS : L. LAYTOU, DIRECTEUR, RUE DU LYCEE.

L'Agence HAVAS, rue Notre-Dame-des-Victoires, n^o 34, et Place de la Bourse, n^o 8, est seule chargée, à Paris, de recevoir les annonces pour le Journal.

PUBLICITÉ

ANNONCES (la ligne)..... 25 cent.
RÉCLAMES — 50 —

La publication des Annonces légales et judiciaires de tout le département est facultative dans le Journal du Lot.

Notre Prime

Par suite d'un nouveau traité avec M. Grenard, artiste peintre, de Paris, nous offrons, dès aujourd'hui, **Gratuitement**, à tous nos abonnés :

Leur portrait peint à l'huile, dimension 14 sur 10. Joindre à la demande une bonne photographie, plus 1 fr. pour affranchissement de lettres et port. Donner exactement la couleur des yeux, des cheveux, barbe, teint, vêtements.

Nous continuons à offrir à nos abonnés les **PORTRAITS ARTISTIQUES** à 5 fr.

Nous venons de recevoir le 10^e envoi de ces portraits, qui sont de véritables œuvres d'art. Nous les tenons à la disposition de ceux qui voudraient les examiner. Ils sont signés par l'artiste.

Cahors, le 24 janvier

La Loi Militaire

A LA CHAMBRE

Les derniers articles de la loi militaire ont été adoptés, après le rejet des divers amendements de la droite qui restaient à examiner.

Avant de passer au vote sur l'ensemble, M. le baron Reille vient lire, au nom de ses amis et au sien, une protestation contre la loi nouvelle qui aggrave, dit-il, les charges militaires au point de vue financier, sans augmenter la puissance de notre armée ; qui viole la liberté de conscience en soumettant au service militaire les ministres du culte ; qui ne donne satisfaction ni au légitime souci des familles au point de vue des dispenses, ni aux exigences de la grande culture intellectuelle.

Très vigoureusement applaudie par la droite, cette déclaration appelle à la tribune le ministre de la guerre qui vient répondre au nom du gouvernement.

M. de Freycinet, tout en reconnaissant les

progrès de la législation de 1872 sur les lois militaires antérieures, dit qu'elle était devenue insuffisante pour donner à la France les trois millions de combattants qu'elle aura désormais, grâce à la loi nouvelle.

Cette loi, en dépit de ce que vient de dire le baron Reille, ajoute le ministre, n'est pas une loi de circonstance, une loi politique, une loi électorale, comme on l'a prétendu à tort. C'est une loi qui n'a été inspirée que par le désir de mettre notre puissance militaire à la hauteur de toutes les éventualités et à l'abri de toutes les surprises.

L'instruction d'une partie des recrues qui était purement nominale, sera réelle dans l'avenir ; c'est un effectif de soldats exercés et non pas une armée sur le papier que nous aurons. Et, pour commander ces soldats, la loi sur le rengagement des sous-officiers nous fournira les cadres excellents dont nous avons besoin.

Le ministre termine en engageant la Chambre à voter la loi.

M. le baron Reille réplique en renouvelant les critiques maintes fois formulées par la droite contre la loi au point de vue social et au point de vue religieux.

C'est une loi détestable, s'écrie l'orateur ; tous les militaires du Sénat, sauf le général Campehon, ont combattu ce projet de loi.

Ce qu'il aurait fallu, c'était constituer un noyau solide de vieux soldats, au lieu de faire une cohue de soldats dont la plupart seront insuffisamment exercés.

L'ensemble de la loi est adopté ensuite par 369 voix contre 169.

Et maintenant elle va dormir dans les archives du Sénat.

REVUE DES JOURNAUX

PARISIENS

Le *Petit Journal* :

La situation parlementaire se ressent de la situation politique qui fixe exclusivement toutes les préoccupations à la Chambre ; on ne s'entretient que de l'élection du 27 janvier, des chances des deux candidats et des résultats possibles de l'élection de l'un ou de l'autre.

Pour le reste, silence complet ; toutes les propositions intéressantes, tous les projets de quelque portée sont tacitement ajournés après l'élection.

Cet état de suspension de fait de la vie parlementaire, s'il n'est pas sans précédent, ne s'était pas pourtant produit depuis de longues années.

* * *

Ils ne pensent plus qu'à une chose : se venger de leurs complices, plus heureux ou plus adroits qu'ils ne l'ont été.

D'ailleurs, ils ont une peur atroce de mourir seuls, c'est pour eux une consolation et presque une joie de voir un ou plusieurs de leurs complices partager leur sort.

Cependant, vers deux heures du matin, le bandit, accablé de fatigues morales et physiques, s'endormit enfin malgré lui d'un sommeil lourd, tourmenté et rempli d'atroces cauchemars.

Vers l'aube, il fut réveillé brusquement et presque en sursaut.

Il voulut crier, mais il sentit qu'il était baillonné et aveuglé en même temps par une couverture dans laquelle on l'avait roulé et ficelé comme un saucisson d'Arles.

On le souleva par les pieds et par la tête, et on l'emporta sans qu'un seul mot fut prononcé.

Sa situation se compliquait singulièrement.

— C'est donc pas les roussins qui m'ont pincé, murmura le bandit. Diable ! diable ! c'est encore plus grave que je ne croyais. Qu'est-ce qu'ils veulent faire de moi ? Il vont m'uriner, c'est sûr ! En v'la une chance !

En ce moment il entendit le bruit d'une porte qui se refermait.

Pois presque aussitôt on le posa à terre.

Il sentit qu'on le secouait brutalement ; il crut sa dernière minute venue.

Mais soudain les mains se retirèrent, et tout à coup le sol se déroba sous lui : son corps plia en deux, ce qui fut loin de lui causer une sensation agréable.

Il était pendu par le milieu du corps, il se ba-

Il est vraiment temps que ça finisse, car la lutte électorale est arrivée à un état tel que les rues de Paris se transformeraient en champs de bataille. Les invectives et les coups pleuvent sur les partisans de l'un et de l'autre candidat. Si les jacquistes tapent plus volontiers, les boulangistes se vengent par une pluie d'affiches nouvelles qui font honneur à leur imagination.

Le *Matin*, sous la signature de M. Emmanuel Arène, trace le tableau suivant des électeurs des campagnes trop faciles à tromper et de ceux de Paris, moins accessibles, d'après lui, aux mensonges et flagorneuries des candidats :

« J'ai suivi de près les campagnes électorales du Nord, de la Charente. Il y avait là, surtout aux champs, des braves gens faciles à tromper, non qu'ils fussent inintelligents, mais parce qu'ils avaient bien autre chose à faire qu'à lire des journaux, à suivre les réunions, à causer politique. Ceux-là, habitués à ne pas mentir, ne se défiaient pas assez des mensonges : il ne pouvait leur venir à l'idée qu'un ancien soldat, un ancien général, pût penser le contraire de ce qu'il mettait sur une affiche. Boulanger criait : « Vive la République ! » ils se disaient : « Voilà un républicain ! » Quant à se demander pourquoi ce républicain avait avec lui tous les réactionnaires, il n'y songeait pas. En ce pays béni, les journaux n'ont qu'une action restreinte et on ne les lit que les jours de pluie. Mais à Paris, où tout le monde lit, où la politique se fait à la maison, à l'atelier, dans la rue, où chacun discute avec son voisin, où tout se dit, où tout se sait, comment pourrait-on tromper des électeurs qui ne veulent pas l'être ?

« ... C'est la grande différence entre cette élection de dimanche et les précédentes, entre le vote de Paris et celui de la Somme ou de la Dordogne : c'est que là-bas on pouvait rencontrer des naïfs, des égarés, des gens qui, sans savoir, allaient à la Boulangerie comme le pauvre ruisseau qui, innocemment, va à l'égoût. Mais ici, aucune erreur n'est possible : à Paris, la politique est dans l'air même qu'on respire ; tous ceux qui voteront sauront parfaitement pour qui et pourquoi. Et c'est ce qui nous donne confiance, ce qui nous assure la victoire : un électeur prévenu en vaut deux. »

Une amusante fantaisie d'Albert Millaud dans le *Figaro* :

« Joseph. — Le chocolat du général.
» Le général. — Je n'ai pas le temps. Susini, prenez mon chocolat. Je vais au salon (il entre au

lançait dans l'espace.

Mais montait-il ou descendait-il ? voilà ce qu'il ignorait.

Dans un cas comme dans l'autre, sa position était très désagréable, encore plus douloureuse.

La corde passée autour de son corps lui entraînait dans les chairs, et de plus le sang, se précipitant avec force à son cerveau, le mettait sous le coup d'une apoplexie foudroyante.

Si ce supplice atroce ce fut prolongé pendant deux ou trois minutes encore, il serait certainement mort.

Soudain il reçut une forte secousse et tomba rudement comme une masse inerte sur un sol quelconque.

— Cristi ! il n'est pas trop tôt ! murmura-t-il en faisant des efforts inouïs pour rattraper sa respiration, et soufflant comme un phoque après une trop longue immersion.

En un tour de main, il fut débarrassé de ses liens et on lui rendit en même temps que la liberté de ses membres, l'ouïe, la vue et la parole.

Mais Fil-en-Quatre voulait se donner le temps de la réflexion.

Il resta donc étendu, les yeux fermés, immobile et sans donner signe de vie, bien qu'il fut très grouillant, qu'il jouit complètement de toutes ses facultés, et fort en état de se lever, si cela lui eût convenu.

Mais, comme nous l'avons dit il voulait réfléchir et surtout gagner du temps.

Malheureusement pour lui, cette diplomatie fut aussitôt déjouée d'une façon très désagréable.

Au moment où il s'y attendait le moins, et pen-

salon). Bonjour, messieurs, enchanté... Vous êtes les marchands de vins... Je m'occupe de vous. Vous avez raison, le laboratoire est vraiment trop méticuleux.

» Un assistant. — Pardon, nous sommes des porteurs de Panama.

» Le général. — Très bien... Je m'occupe aussi du Panama. Je suis tout à vous...

» Joseph. — Le tailleur du général vient pour lui essayer la redingote qu'il a commandée.

» Le général. — Je n'ai pas le temps... Dérouté, soyez assez bon pour aller essayer pour moi. Vous savez, ce qui vous va me va...

» Le général. — Nous disions donc que Panama...

» Un autre assistant. — Ces messieurs sont partis. Nous sommes, nous, les négociants de la place Favart.

» Le général. — Très bien. — L'Opéra Comique, *Fra Diavolo*, la *Sirène*, le *Pré aux clercs*, la *Grâce de Dieu*... Je ne m'occupe que de vous...

» Joseph, entrant. — Il y a là une dame qui désire causer avec le général... Elle est voilée...

» Le général. — Je n'ai pas le temps. (A Laguerre) Laguerre...

» M. Laguerre. — Général ?

» (Le général lui parle tout bas).

» M. Laguerre, surpris... — Pour vous ?...

» Le général. — Oui, pour moi... Mettez mon uniforme. (Il revient). Nous disions donc que l'Opéra-Comique...

» Un visiteur. — Pardon, nous avons pris la place de ces messieurs qui étaient attendus au ministère pour une réponse décisive... Nous venons au sujet des pavés en bois...

» Le général. — Le pavage en bois...

» Idée excellente, que j'étudie, que je pense...

» Le visiteur. — C'est justement pour le faire supprimer que nous venons vous voir. Nous sommes des tailleurs de pierre...

» Le général. — En effet, il n'y a que la pierre. C'est bien plus solide que le bois...

» Joseph. — Le déjeuner est servi...

» Le général. — Je n'ai pas le temps, Rochefort, allez donc déjeuner pour moi.

(Les visites continuent. A cinq heures, le général, qui n'est soutenu qu'en absorbant quelques bocks, manifeste un peu d'impatience).

» M. Le Hérisse. — Mon général semble inquiet... A-t-il besoin de quelque chose ?

» Le général. — Justement... Ce sont tous ces bocks... Le Hérisse, obligez-moi donc de vous absenter un instant pour moi... Je n'ai pas le temps !...

» M. le Hérisse. — Je veux bien... (Revenant) Sérieux ou sommaire ?

dant qu'il se félicitait dans son for intérieur du succès de sa ruse, un si vigoureux coup de canne lui fut asséné sur les reins, qu'il bondit sur ses pieds en poussant un cri de douleur et se trouva debout en moins d'une seconde, les yeux ouverts comme ceux d'une souris qui guette.

Il jeta machinalement un regard circulaire autour de lui, et retint avec peine une exclamation de surprise.

L'endroit où il se trouvait ne ressemblait en rien à l'idée qu'il s'en était faite.

Ce n'était ni une cave, ni une geôle, ni une prison.

C'était une pièce fort bien meublée, ressemblant beaucoup plus à un atelier d'artiste peintre ou d'homme de lettres, qu'à toute autre chose.

Toutes les prévisions du bandit étaient fausses. Il n'apercevait rien de ce qu'il s'attendait à voir.

Au lieu de cela, une seule chose cependant, qui ne manquait pas d'une certaine importance, lui causa une vive préoccupation, jointe à une grande frayeur.

Cette pièce, dans laquelle nous avons déjà conduit le lecteur, était l'atelier ou le pied-à-terre, comme on voudra, de master Williams Fillmore.

Le digne citoyen des Etats-Unis était assis dans un fauteuil devant la table chargée de papiers, ayant un revolver à droite et un à gauche à portée de sa main.

Dernière lui se tenait debout un homme tenant un revolver à la main, et dont les traits disparaissaient sous les larges ailes rabattues de son chapeau ; deux autres, dans des conditions identiques, se tenaient immobiles devant la porte.

GUSTAVE AIMARD. (A suivre).

221 FEUILLETON DU JOURNAL DU LOT

LES AVENTURES

D'un Peau-Rouge

A PARIS

TROISIÈME PARTIE

LES MORTS-VIVANTS

XX

DANS LEQUEL LE LECTEUR EST RASSURÉ SUR LE SORT DE FIL-EN-QUATRE, ET ASSISTE A UNE CONVERSATION ENTRE COQUINS, TRÈS INTÉRESSANTE.

Les idées du bandit n'étaient nullement couleur de rose.

La nuit toute entière s'écoula pour lui dans des transes terribles.

— Mon affaire est claire murmurait-il parfois. Quel fichu sort ! Moi, qui avais si bien réussi à ne pas me faire pincer par les plus malins, je m'suis laissé prendre comme un imbécile ! C'est trop fort de café. Brigand de Loupeur, va, si j'suis fauché, tu la dans'ras avec moi ! Oh ! ça, tu peux en être sûr !

Tous les scélérats sont de la même trempe.

Dès qu'ils se sentent pris, leur premier mouvement est de rejeter sur d'autres la faute qu'ils ont commise de se laisser prendre.

» Le général. — Sommaire!... Je n'ai pas le temps d'être sérieux... Dépêchez-vous, je vous prie...

» M. le Hérisse. — J'y vais... »

La Bataille décerne à M. Rochefort un brevet de courage de première classe.

« Parions que Rochefort, craignant de se trouver face à face, du côté où vous savez, avec une de ces semelles républicaines, s'enfuira de Paris dans la journée du 27, ou s'enfermera dans son cabinet, — dans ses cabinets plutôt! Voyons, bookmakers qui êtes encore en retour avec le marquis qui veut se refaire! Prenez-vous un Rochefort visible à Paris le 27, à quatre contre un? Non, n'est-ce pas? Vous connaissez votre homme, et lui craint les chaus-sures. Impossible d'amener ce contact. Il a, d'ail-leurs, des employés chargés de se battre pour lui, et lui va où vous savez pour eux. Nous avons eu, le 18 janvier, une éclipse de lune à Paris; nous au-rons le 27 une éclipse de Rochefort, invisible celle-là, sauf dans les lunettes. »

REVUE DE LA PRESSE

DÉPARTEMENTALE

Le Courrier du Lot publie une lettre de M. Lucien Millevoye dont nous extrayons les passages suivants :

Dans la chambre où est mort l'illustre Kat-kof, à côté de son lit et de son bureau, est dé-posée une grande couronne de trois mètres envoyée par les départements de la Somme, de l'Allier, de la Corrèze, de la Dordogne, du Lot, de l'Aveyron et de l'Algérie.

Tout Moscou a défilé devant cette couronne, et a contemplé avec émotion cet hommage du peuple de France au grand patriote russe, ami de notre pays.

Tout ce qui fait battre le cœur des Russes du côté de la France ajoute quelque chose à nos espérances nationales.

Le Clairon du Lot apprécie en termes sévères la déclaration de M. Floquet ré-pendant à M. de Valon.

« Nous demanderons toujours des cer-tificats de républicanisme aux jeunes gens qui concourent pour les emplois publics. »

On ne demande plus, dit M. Jules Méry, aux jeunes gens qui briguent un emploi dans les contributions, s'ils connaissent leurs qua-tre règles, un peu de géométrie, le système métrique.

On leur demandera si leur père, si leurs oncles sont républicains, si leurs tantes ne font pas partie de quelque congrégation.

Et si le malheureux postulant est le neveu d'un oncle qui vote mal, en sut-il autant que tous les examinateurs réunis, on l'exclura du concours et on donnera la place à quelque idiot dont les oncles auront croché des cou-verts ou crié bien fort : Vive la République!

Voilà comment la République réforme les abus, supprime les faveurs, respecte l'égalité qu'elle colle sur tous les édifices et ne con-naît d'autres mérites que ceux acquis par l'étude, l'intelligence et le travail.

D'un coup, la moitié de la jeunesse fran-çaise est atteinte.

Il est bien inutile qu'elle travaille, qu'elle étudie. La voilà prévenue. Les concours lui sont fermés.

Alors, qu'on supprime les concours, qui ne sont plus qu'une indigne comédie.

Le Clairon et l'Alliance continuent leur polémique. En voici un échantillon :

L'Alliance Républicaine, qui ne doute de rien décidément, a entrepris cette tâche difficile de faire croire aux contribuables qu'ils paient moins aujourd'hui qu'en 1869, et que le com-merce, l'agriculture, l'industrie sont plus florissants que jamais.

En résumé, que nous nageons dans l'abon-dance; qu'on ne sait plus que faire de l'argent et qu'il n'y a pas un citoyen, en France, qui ne soit tenté de s'écrier, à la fin de chaque année en faisant son bilan :

« Dieu! quel bon gouvernement! Je n'avais jamais gagné autant d'argent que sous la Ré-publique. Bénis soient la République et les républicains! »

On croit peut-être que nous plaisantons; mais rien n'est plus sérieux.

Et *l'Alliance*, après avoir émis cette funam-bulesque affirmation qui ferait le succès d'une pièce du Palais-Royal, s'écrie :

« Rien n'est brutal comme un chiffre! »

Oh! oui! Rien n'est brutal comme un chif-fre.

Aussi, mettons-nous au défi *l'Alliance répu-blicaine* de publier dans son journal les chif-fres du budget, non pas de 1869, nous som-mes trop loyaux pour faire de telles propo-sitions, — mais les chiffres du budget de 1876, — alors que la dette de guerre, que les frais

de la guerre avaient été payés, — et ceux du budget actuel.

Sous ce titre *Gambetta et Boulanger*, *l'Alliance républicaine* publie la correspon-dance suivante :

Samedi soir, dans la grande salle de l'Union, l'association philosophique de Bois-Colombes offrait une soirée artistique et littéraire. Le conférencier, M. F. Lavergne, professeur d'histoire à l'Ecole Pompée, avait choisi « Mirabeau » pour sujet de sa conférence.

« Mirabeau, dit Lavergne, ce n'est pas un homme, ce n'est pas un peuple, c'est un évé-nement qui parle, un immense événement, la chute de la forme monarchique.

« Au dix-neuvième siècle, un seul homme a eu l'éloquence de Mirabeau, s'il ne l'a pas dépassée; son nom est sur toutes vos lèvres, c'est Gambetta. Ah! si ce génie vivait encore, notre pays ne serait pas longtemps misé-ra-blement agité par un César d'aventure. »

A ces mots, un tonnerre d'applaudissements frénétiques éclate dans toute la salle. Pen-dant dix minutes, les bravos retentissent sans s'arrêter. Cinq cents personnes sont là, en-thousiastes, acclamant la République, Gam-betta, flétrissant le César d'aventure, et les femmes, très nombreuses, sont des plus en-thousiastes.

Au nom de tous les assistants, M. Veyrat remercie l'orateur et lui serre la main.

Le boulangisme est vaincu chez nous. Le grand nom de Gambetta, prononcé, a suffi!

L'Alliance Républicaine répond au *Clairon* qui attribue à la République la cause de l'émigration française vers les pays lointains :

Avant d'émettre cette énormité, le *Clairon* a-t-il interrogé des émigrants, et s'il en a questionné, en est-il un seul qui lui ait répon-du : Si je vais aux Etats-Unis, ou à Buenos-Ayres, ce n'est pas que je n'aime pas mon pays, c'est parce que la France est en Répu-blique.

Certes, si le *Clairon* avait lu, comme nous, des lettres de ces pauvres diables qui ont quitté le sol natal quand celui-ci a été dévas-té par divers fléaux naturels, le *Clairon* se ferait une idée plus exacte de la situation des colons français, toute pénible, toute dou-loureuse qu'elle est.

Il y a huit jours, les parents d'un menuisier de Cahors, qui est allé à l'étranger, nous montraient une réponse de cet ouvrier, un brave et honnête travailleur. Celui-ci déclai-rant en termes navrés combien il déplorait la folie qui l'avait porté à s'en aller au loin, en Amérique, où on lui avait laissé espérer une véritable fortune.

Il y a deux mois environ, un Cadurcien ren-trait du nouveau-monde après un long séjour dans les pays des mines d'or, et rapportait, en guise d'échantillon de ces heureux pa-rages, des brodequins sans talons, une *salopete* en lambeaux et des milliers de ces animaux philanthropes qui faisaient la gloire du bien-heureux Labre.

Enfin, il est de notoriété publique que les navires qui déposent sur les continents étran-gers 100 Français émigrants en ramènent cin-quante ou quatre-vingt du précédent voyage.

Il n'y a donc pas lieu de reprocher à la Ré-publique, qui ne commande pas aux éléments, une situation d'ailleurs passagère et que tous les pays du monde éprouvent depuis long-temps.

Il y aurait plus de patriotisme, au contrai-re, à retenir en France les pauvres fous qui s'en vont, avec la misère et l'abandon pour perspective, sur le sol étranger.

Le Réveil en a bientôt fini avec M. Bon-langer :

Peut-on admettre qu'un espèce de paltoquet, qui n'a pour tout bagage que des fredaines conjugales et des scandales d'apostasie, puisse parvenir à nous réduire à sa guise, à son am-bition.

Est-ce qu'il aura un jour le pouvoir exécutif, est-ce qu'il peut-être nommé président de la République sans que beaucoup d'eau passe sous les ponts?

Est-ce qu'on puisse supposer M. Carnot et ses ministres assez idiots, s'ils voyaient un danger dans Boulanger, pour ne pas le faire disparaître comme une muscade.

CHRONIQUE LOCALE ET RÉGIONALE

LIGNE DE CAHORS A BRIVE

Dans un de ses derniers numéros, la *Dépêche* parlait des retards apportés à la cons-

truction de la ligne de Cahors à Brive et en attribuait la cause aux lenteurs intéressées de la Compagnie d'Orléans.

La Compagnie vient de répondre à la *Dépêche* par la note suivante :

La ligne de Cahors à Brive se compose de trois sections : Brive à Souillac, Souillac à Cazoulès, Cazoulès à Cahors.

Pour la première, la livraison des travaux d'infrastructure a été faite par l'Etat à la Com-pagnie d'Orléans, en septembre 1888, et deux mois auparavant, la Compagnie avait soumis à l'approbation ministérielle le devis des tra-vaux de superstructure : si ces derniers tra-vaux n'ont pas encore été entrepris, cela tient à ce que l'administration des travaux publics n'a pas encore statué sur les propositions de la Compagnie.

Entre Souillac et Cazoulès, la livraison de la plate-forme a eu lieu en juin 1888; les tra-vaux de superstructure ont été commencés de suite, et la section sera ouverte dans quelques mois, en même temps que celle de Souillac à Saint-Denis.

Quant à la section de Cazoulès à Cahors, la livraison n'en est pas encore faite à la Com-pagnie, à laquelle aucun retard n'est donc im-putable.

ÉDILITÉ CADURCIENNE

Il y a quelques années, un chemin reliait la rue de la Caserne à la rue de la Poudrière.

Par suite de l'agrandissement ou de la cons-truction des nouveaux bâtiments de la gare, ce chemin, englobé dans le périmètre de ter-rains acquis par le chemin de fer, a disparu.

Ce chemin a été reporté un peu plus haut sur le flanc du coteau qui domine la voie fer-rée sur ce point; mais il n'a pas été terminé du côté de la rue de la Poudrière; il reste peut-être une vingtaine de mètres à faire pour le rendre accessible à la circulation.

Nous espérons que notre municipalité va aviser à terminer cette voie de communica-tion dont beaucoup de personnes réclament l'ouverture.

LE CHOIX D'UN ARCHITECTE

Monsieur le Rédacteur,

Votre article sur les aptitudes à exiger d'un architecte de la ville m'a frappé par sa jus-tesse, bien que les arguments fussent présen-tés sous une forme un peu humoristique; d'autant plus, que les idées qui ont cours à ce sujet sont erronées pour la plupart.

Le public en général et même bon nombre d'esprit cultivés, s'imaginent que le concours ayant pour objet le choix d'un homme, est le même que celui qui a pour but le choix du plan d'un monument. Et l'on admet générale-ment que le premier concours n'est autre que le second; le reste, c'est-à-dire le plus impor-tant, n'étant pris que pour une quantité abso-lument négligeable.

On ne saurait nier cependant que la ques-tion administrative doive être traitée sérieu-sément par l'architecte de la ville, et tous ne sont pas aptes à former des dossiers étudiés à fond et dans lesquels tout est prévu, classé, ordonné, comme dans l'administration des Ponts et Chaussées ou dans celle des chemins de fer.

Il y a donc lieu, à mon avis, d'exiger des candidats les preuves irréfutables de leur com-pétence et de leur habileté en toutes les ma-tières où ils doivent avoir la haute main, par le fait de l'exercice même de leurs fonctions.

Je veux espérer que la commission, qui sera certainement composée d'hommes intelligents et compétents, tiendra compte de ces observa-tions. Elle choisira un homme pratique, ca-pable, travailleur.

Veillez agréer, etc. Un contribuable.

OBSÈQUES DU PÈRE VALENTIN

Les obsèques du P. Valentin, en religion P. Anselme, supérieur des Petits-Carmes, ont eu lieu aujourd'hui, dans la chapelle de l'éta-bissement. Derrière le corbillard, le cortège était très nombreux. Le R. P. Anselme était originaire de la Lozère; il était âgé de 42 ans et depuis 18 mois, il était supérieur des Petits-Carmes, où il avait remplacé le bon père Za-charie. Dans ce court espace de temps, il avait donné une impulsion toute nouvelle à cet éta-bissement. C'est à lui qu'est due, en grande partie, l'association déjà florissante des an-ciens élèves des Petits-Carmes.

Rien ne faisait prévoir ce tragique événe-ment. Le père Valentin avait vaqué la veille, comme d'habitude, à ses occupations journa-lières. Dans la soirée, toutefois, il s'était plaint d'un léger malaise. Le matin il avait pris part à la méditation et à six heures il disait la messe. Il venait de donner la sainte commu-nion et prononçait les dernières oraisons, quand, tout à coup, il s'affaissa sur le marche-pied de l'autel en poussant un gémissement. On le releva mort.

Le corps, revêtu des habits sacerdotaux, a été exposé pendant deux jours dans le parloir

de l'établissement, transformé en chapelle ar-dente. Les visiteurs n'ont pas cessé d'affluer.

PERCEPTIONS

Notre compatriote, M. Pechméze, vient d'être nommé percepteur surnuméraire à Périgieux en remplacement de M. Bertrand, ap-pelé à la perception des Lesches.

CONTRIBUTIONS INDIRECTES

Nous donnions, mardi le résultat des exa-mens pour les contributions indirectes.

On a pu remarquer le nom de M. Rigal, Louis, reçu deuxième, sur environ 1,200 can-didats.

Le jeune Rigal est notre compatriote. Il a fait toutes ses études au collège des Petits-Carmes.

Au mois de novembre dernier, il passait brillamment son examen du baccalauréat es-lettres, était vivement félicité et obtenait la mention *bien*.

Souillac. — Par décret de M. le président de la République, le commissariat de police de Souillac, vacant par suite du décès de M. Du-prat, titulaire, vient d'être supprimé.

VISITE DU LAIT

Lundi matin, toutes les femmes de la ban-lieue de Cahors qui portent quotidiennement du lait dans notre ville ont dû, à l'improviste, soumettre leur marchandise à un examen sé-vère des inspecteurs.

Nous devons dire que cet examen a été des plus favorables aux laitières; c'est à peine si un seul échantillon des laits analysés n'a pas été trouvé absolument pur de tout mélange.

ARRESTATION

Lundi, 21 janvier, la gendarmerie de Limo-gne, a arrêté et conduit à la maison d'arrêt de Cahors le nommé Pierre Loubignes, dit Fintou, âgé de cinquante-six ans, demeurant à Varaire, sous l'inculpation de vol.

Au mois de novembre 1887, une maison ap-partenant à Marie-Anne Grégori, de Varaire, fut complètement dévalisée, au moment où cette pauvre femme était occupée à ramasser les châtaignes dans le département de l'Aveyron. A cette époque, on ne put découvrir le voleur. Mais les soupçons s'étaient portés sur Loubignes, et les gendarmes Vidal et Décas chargés de suivre cette affaire, finirent par découvrir chez l'inculpé deux draps de lit, onze serviettes, une paire de boucles d'oreil-les en or et un pistolet, le tout ayant appartenu à Marie-Anne Grégori.

VOL DE TRUFFES

Le nommé Revel, de la commune de Vail-lourles, canton de Villefranche (Aveyron), fut aperçu, par les frères Lafon, en train de truff-er avec une truie dans la propriété de M. Deltheil, de Promilhanes. Les frères Lafon, s'étant portés à la rencontre de Revel, le som-mèrent de les suivre devant le propriétaire du bois. Après arrangement, le sieur Deltheil a gardé la truie, mais procès-verbal a été dressé, quand même, par la gendarmerie de Limogne.

TENTATIVE DE GRÈVE

Le 13 et 14 courant, sur les chantiers de Malepique et du Brulat, près Gourdon, une tentative de grève a été faite par les nommés Dieudonné et Jousseraud, ouvriers aux dits chantiers, lesquels excitaient leurs camarades à cesser le travail.

Les deux meneurs de grèves en ont été pour leurs frais, car tous les travailleurs sont restés sourds à leurs exhortations.

La gendarmerie, prévenue, a ouvert une enquête, mais les deux individus avaient jugé prudent de quitter le pays.

AGRESSION

Le 11 janvier dernier, le nommé Rigal, scieur de long à Calès, a déclaré à la gendarmerie de Payrac que, se trouvant seul dans un chemin, il avait été arrêté, battu et volé par des indi-vidus inconnus. Une enquête a été ouverte.

SUICIDE

Le 16 du courant, le maire de la commune de Bétaille avait mis en état d'arrestation et conduit lui-même à la gendarmerie de Vay-rac, un individu, nommé Couderc (Baptiste), qui avait menacé de mort une femme. Ecroué à la chambre de sûreté, en attendant d'être amené au parquet de Gourdon, Couderc fut trouvé mort le lendemain matin dans son lit.

Des constatations faites par le docteur Ba-tut, il résulte que cet individu s'est suicidé en se tordant autour du cou un lambeau de sa blouse qu'il avait préalablement déchirée. On a trouvé dans une de ses poches une lettre adressée à M. le maire de Bétaille, dont le contenu ne laisse aucun doute sur sa résolu-tion, qui était préméditée.

ADJUDICATION

Le samedi 9 février 1889, à deux heures du soir, à la sous-préfecture de Gourdon, il sera procédé à l'adjudication des travaux ci-après :

Commune de Gignac. — Chemin vicinal ordinaire n° 3, de Gignac à Cuzance. — Construction de la partie de ce chemin comprise entre les profils n° 37 bis et 49, sur une longueur de 1010 mètres. Montant des travaux : 2,040 fr.

Commune de Montvalent. — Chemin vicinal ordinaire n° 5, de Montvalent à Meyronne. — Construction de la partie de ce chemin comprise entre les profils n° 107 et 136, sur une longueur de 821m79. Montant des travaux : 5,095 fr.

Commune de Rocamadour. — Chemin vicinal ordinaire n° 7, de Mayrignac-le-Francais à Gramat, par la gare de Rocamadour. — Construction de la partie de ce chemin comprise entre le chemin vicinal ordinaire n° 6 (profil 0) et le chemin d'intérêt commun n° 30 (profil 67), sur une longueur de 2880 mètres. Montant des travaux : 6,332 fr.

Commune de Peyrilles. — Chemin vicinal ordinaire n° 6, de Peyrilles à Dégagnazès et à Thédillac. — Construction de la partie de ce chemin comprise entre le chemin d'intérêt commun n° 58 et le Dégagnazès, sur une longueur de 1266 mètres. Montant des travaux : 4,070 fr.

Commune du Vigan. — Chemin vicinal ordinaire n° 4, du Vigan à Camy. — Construction de la partie de ce chemin comprise entre Tauty et la Croix de Plessy, sur une longueur de 508m30. Montant des travaux : 1,367 fr.

Commune de Gourdon. — Chemin vicinal ordinaire n° 9, de Prouilhac à Nozac. — Construction de la partie de ce chemin comprise entre les profils n° 0 et 45, sur une longueur de 917 mètres. Montant des travaux : 3,957 fr.

CONTREBANDE

Le 13 courant, la gendarmerie de Martel, a arrêté, pour colportage et usage de poudre de contrebande, les nommés Legrand Charles-Albert, et Legrand Désiré-Victor, nés à Couvray-Laville (Aisne).

SOCIÉTÉ DES ÉTUDES DU LOT

Séance du 7 janvier 1889

Présidence de M. Arnault

Le procès-verbal de la séance du 24 décembre, lu par M. Salamon, est adopté.

M. le président remercie les membres de la Société des Etudes de l'honneur fort inattendu qu'ils lui ont fait en l'appelant à la direction des travaux de la Société. Il regrette que M. Greil, élu d'abord, n'ait pas accepté les fonctions de directeur dont ses connaissances de l'histoire et de la bibliographie quercynoise le rendaient si digne.

Il félicite, au nom de la Société toute entière, MM. Calmon et Cangardel, les deux sociétaires qui ont obtenu, au 1^{er} janvier, l'un les palmes d'officier de l'instruction publique, l'autre les palmes d'officier d'Académie.

M. Arnault exprime ensuite le vœu de voir la Société rechercher, cette année, les cahiers de doléances dressés, il y a cent ans, par les communautés de notre province, au moment de la réunion des Etats généraux. Ces cahiers joints à ceux des trois ordres du Quercy publiés par M. Combarieu, formeraient un ensemble des plus intéressants et permettraient à notre modeste Société de s'associer d'une manière honorable au centenaire de 1789.

La Société décide que le discours de M. Arnault sera inséré dans le Bulletin.

M. le président, offre à la Société, de la part de M. Calmels, juge de paix à Catuz, les ouvrages de son fils, M. Gaëtan Calmels, dont voici les titres : 1^o Etude histologique des glandes à venin du crapaud et recherches sur les modifications apportées dans leur évolution normale par l'excitation électrique de l'animal; 2^o De la constitution chimique de la cocaïne, en collaboration avec M. Gossin; 3^o Sur le venin des batraciens; 4^o Sur la constitution de quelques composés élémentaires du cyanogène; 5^o De l'action des iodures alcooliques primaires, sur le fulminate d'argent; 6^o De la phyllocarpine, en collaboration avec M. E. Hardy.

Ce dernier mémoire a été couronné par l'Académie des sciences, le 11 décembre 1888, après la mort du jeune docteur Gaëtan Calmels, si prématurément enlevé à la science et à notre pays qu'il aurait honoré.

La Société vote des remerciements unanimes à M. Calmels père, pour l'envoi de ces travaux et invite M. le docteur Lebeuf à les examiner pour en rendre compte à la Société.

M. Joseph Blanc, lit ensuite une composition littéraire, pleine d'entrain et de poésie, intitulée : Paysage cadurcien. Il fait la description de Cahors vu de Cabessut, du charmant paysage qui entoure ce faubourg, des ruines du couvent des Jacobins et du Pont neuf. A ce propos il parle de la prise de Cahors par Henri de Navarre et fait l'éloge du sénéchal de Vezins qui défendit la ville.

Après cette lecture, la séance est levée à 9 heures 1/2.

Ordre du jour de la prochaine séance : Lecture d'un travail de M. Bergougnot.

Le président, P. ARNAULT. Le Secrétaire, G. GARY.

LES ENVELOPPES A CINQ CENTIMES

M. Pierre Legrand, ministre du commerce et de l'industrie, vient de décider la création d'un deuxième format d'enveloppes timbrées à 5 centimes.

Les enveloppes timbrées mises en vente jusqu'à ce jour ont été d'un format unique,

dont les dimensions correspondent aux cartes de visite pour l'expédition desquelles elles ont été spécialement créées. M. Pierre Legrand a pensé que des enveloppes d'un plus grand format, pouvant contenir des imprimés, rendraient au public commercial un réel service, étant donné le nombre considérable de prospectus, prix courants, factures, circulaires etc., journalièrement expédiés.

RÈGLEMENT DES COMPTEURS A GAZ

Nous entendons journallement beaucoup de commerçants se plaindre que la quantité de gaz qu'ils dépensent réellement, est bien inférieure à celle qui est accusée par le compteur à gaz chargé d'évaluer cette consommation. Nous croyons leur être d'une très grande utilité en leur rappelant les conclusions d'un article paru dans le journal la Dépêche, déterminant quelles sont les conditions essentielles pour que la consommation avouée par le compteur soit exacte.

1^o Le compteur doit être parfaitement de niveau.

On s'assurera si cette première condition est remplie en plaçant un niveau à bulle sur le compteur. Si l'horizontalité existe, la bulle d'air du niveau restera entre les deux premières graduations.

La quantité d'eau du compteur ne doit pas dépasser le niveau normal.

Afin de rendre nos explications claires, nous supposons que le compteur se trouve garnie d'eau (cette opération est faite tous les mois par un agent de la compagnie). Pour que la quantité d'eau introduite ne dépasse pas le niveau normal, il faut qu'en ouvrant la vis placée sur la paroi latérale du compteur (à droite la face tournée vers l'appareil) ladite vis située à moitié hauteur environ de la plaque rectangulaire fixée au-dessous des aiguilles du cadran, l'eau s'échappe par gouttelettes et non à jet continu. Dans ce dernier cas, le niveau normal est dépassé.

L'auteur de cet article paru dans la Dépêche (ancien agent de la compagnie du gaz de Toulouse), affirme que l'absence de ces deux conditions essentielles fait accuser au compteur une consommation supérieure de 20 0/0 à celle réellement effective.

VITICULTURE

QUESTIONS AGRICOLES

Voici un tableau que nous recommandons aux agriculteurs du Lot qui se préoccupent de la grande question de la reconstitution du vignoble.

Ils remarqueront qu'il n'est question dans ce tableau que des producteurs directs auxquels nos côteaux calcaires ne sauraient convenir. Ceux qui veulent planter dans les terres profondes n'auront que l'embarras du choix.

ESPECES	MATURE	COUT DU RAISIN	TAILLE	SOL QUI L'EST CONVIENT
Canada	Précoce	Neutre	Longue	Siliceux
Cynthiana	Moyenne	Neutre	Longue	Argileux profond
Benbow	Tardive	Neutre	Longue	Argileux profond
Jacquez	Tardive	Neutre	Longue	Argileux ou calcaire frais
Ohello	Moyenne	Légèrement foxé	Courte	Argileux calcaire caillouteux,
York-Mad.	Moyenne	Foxé	Courte	Bas, humide, sol léger
Sensaque	Précoce	Légèrement foxé	Longue ou courte suivant le sol	
Elvira	Précoce	Très foxé	Longue	Argilo-siliceux
Noah	Précoce	Fraîche-ananas	Longue	Argileux, siliceux, calcaire
Triumph	Moyenne	Peu foxé	Courte	Argilo-siliceux

RAISINS NOIRS
RAISINS BLANCS
GÉPAGES AMÉRICAINS QU'ON PEUT PROPAGER COMME PRODUCTEURS DIRECTS
Avec chance certaine de succès

FOIRES ET MARCHÉS

Beauregard. — La foire de Beauregard, dite de la St-Antoine, a été assez importante. Il s'est traité beaucoup d'affaires sur les brebis, dont le cours tend toujours à la hausse.

350 paires de bœufs environ avaient été amenés sur le champ de foire, mais les cours étaient faibles et les prix des bœufs d'attelage variaient de 450 à 650 fr. la paire.

Beaucoup de porcs gras, mais à peine si la moitié ont été vendus de 42 à 44 fr. les 50 kilos, poids vif.

La truie se vendait de 11 à 12 fr. le kilo, et la volaille 0,45 la livre.

A cause de cette foire, le marché de Limogne qui se rencontrait le même jour a été insignifiant.

Aucun accident à signaler.

Fumel. — La foire de Fumel a été belle, mais les transactions sur les bœufs ont été de peu d'importance.

Les porcs gras se vendaient de 38 à 46 fr. les 50 kilos.

Les petits porcs de 12 à 25 fr. l'un, suivant grosseur.

Les brebis étaient à de bons prix.

La volaille de 2 à 5 fr. la paire, suivant grosseur et qualité.

Les œufs, 70 centimes la douzaine.

Saint-Matré. — La foire a été belle et il s'est fait beaucoup d'affaires sur les petits attelages et à de bons prix.

Les forts bœufs n'étaient pas chers.

Les porcs gras se sont vendus de 75 à 160 fr. la pièce. Quelques moitiés se sont vendues de 8 1/2 à 9 sous la livre, poids mort.

Prayssac. — Les bœufs gras se vendaient de 25 à 29 fr. les 50 kilos, poids vif.

Les bœufs d'attelage étaient à de bons prix.

Les porcs gras, de 37 à 42 fr. les 50 kilos.

Les petits porcs, aux prix ordinaires.

Les brebis aussi.

La volaille, de 50 à 60 centimes la livre.

Les œufs, 70 cent. la douzaine.

Le blé, de 14 à 15 fr. les 80 litres.

Le maïs, de 8 à 10 fr. id.

Figeac. — La foire de Figeac a été des plus animées.

Les bœufs d'attelage se sont beaucoup vendus, ainsi que les bœufs gras; les petits étaient hors de prix.

Les brebis se vendaient également, les moutons notamment; les gras avaient beaucoup d'acheteurs.

Les porcs gras, de 35 à 42 fr. le quintal, qualité moyenne; les 3/4 environ se sont vendus.

Les petits cochons, de 8 à 30 fr. l'un, selon grosseur et qualité; il s'est fait beaucoup de transactions.

Le blé, de 13,50 à 15 fr. le sac.

L'avoine, de 1,35 à 1 fr. 50; tout a été à peu près vendu.

Les noix avaient un peu repris leur cours et se vendaient de 1,35 à 1 fr. 70, selon qualité.

Les châtaignes, de 0,90 à 1,25.

Les pommes de terre, de 0,85 à 1 fr.

Voyages circulaires. — Excursions en Touraine, aux Châteaux des bords de la Loire et aux stations balnéaires de la ligne de Saint-Nazaire au Croisic et à Guérande.

1^{re} Itinéraire. — 1^{re} Classe 95 francs. — 2^e Classe 70 francs. — Durée : 30 jours.

Paris — Orléans — Blois — Amboise — Tours — Chenonceaux, et retour à Tours — Loches, et retour à Tours, — Langeais — Saumur — Angers — Nantes — Saint-Nazaire — Le Croisic — Guérande, et retour à Paris, *via* Blois ou Vendôme.

La durée de validité de ces Billets peut être prolongée une, deux ou trois fois de 10 jours, moyennant paiement, pour chaque période, d'un supplément de 10 % du prix du Billet.

2^e Itinéraire. — 1^{re} Classe 60 francs. — 2^e Classe 45 francs. — Durée : 15 jours.

Paris — Orléans — Blois — Amboise — Tours — Chenonceaux, et retour à Tours — Loches, et retour à Tours — Langeais, et retour à Paris, *via* Blois ou Vendôme.

En outre, il est délivré à toutes les gares du réseau d'Orléans des Billets aller et retour réduits de 25 % pour des points situés sur l'itinéraire à parcourir, et *vice versa*.

Ces billets sont délivrés toute l'année à Paris, à la gare d'Austerlitz et aux Bureaux succursales de la Compagnie et à toutes les gares et stations du réseau d'Orléans pourvu que la demande en soit faite au moins trois jours à l'avance.

THÉÂTRE DE CAHORS

DIRECTION MARIANI-PILO

Samedi, 26 janvier

La Périchole

Opérette en 3 actes

Madame Devoyod, de la Comédie Française, engagée par M. Delétraz, l'administrateur des Tournées Artistiques, donnera, prochainement, sur notre Théâtre, une seule représentation de *Le Flibustier*, drame en 3 actes, et

de *Monsieur Scapin*, comédie en 2 actes; deux pièces nouvelles et deux grands succès du répertoire de la Comédie Française. L'auteur est M. Jean Richepin, un maître dont l'éloge n'est plus à faire. Nos lecteurs apprendront donc avec plaisir cette bonne nouvelle, qui ouvre la perspective d'une excellente soirée pour tous les amateurs de bons théâtres. Un drame et une comédie, de quoi pleurer et de quoi rire; pouvoir passer dans la même soirée par des émotions différentes, et nous ne saurions trop insister sur le mot « deux pièces honnêtes », charmantes et admirables. Tel est le programme qu'a réussi à réaliser M. Delétraz; nous l'en félicitons. Ajoutons qu'une excellente troupe, composée d'artistes de nos premiers Théâtres de Paris, assure à ces deux œuvres une interprétation irréprochable.

Dimanche, 5 février 1889

LE FLIBUSTIER

Comédie nouvelle en 3 actes de J. Richepin

M^{me} Devoyod, le rôle de Marie-Anne

On commencera par :

MONSIEUR SCAPIN

Comédie nouvelle en 2 actes de M. J. Richepin

Dernières nouvelles

LA SANTÉ DE GUILLAUME II

Dans les cercles diplomatiques de Madrid on persiste à faire courir le bruit que l'empereur d'Allemagne serait sérieusement malade.

LA RENTRÉE DU DUC D'AUMALE

Le *Gaulois* mentionne que le gouvernement a résolu de rappeler le duc d'Aumale.

Paris, 23 janvier.

On annonce la mort du peintre Alexandre Cabanel, membre de l'Institut, qui a succombé ce matin, à une courte maladie, à l'âge de 65 ans.

BOURSE. — Cours du 23 janvier 1889.

3 0/0	82 90
3 0/0 amortissable (nouveau)	86 90
4 1/2 0/0 1883	104 72
Actions Orléans	4,366 00
Actions Lyon	4,330 00
Action Panama	123 75
Obligations Orléans 3 0/0	402 50
Obligations Lombardes	301 00
Obligations Saragosse	358 75

Deux à trois cuillerées de *Sirop de Regnaud* suffisent pour calmer la toux la plus violente.

Les pastilles, les tisanes et autres pectoraux préconisés contre le rhume, les catarrhes, la grippe, les bronchites, ne peuvent servir que pendant le jour, le *Sirop de Regnaud* peut servir aussi bien pour le jour que pour la nuit. Il procure le calme et le repos aux poitrines irritées. Le *Sirop de Regnaud* se recommande tout particulièrement aux asthmatiques.

Maison L. FRÈRE, 19, rue Jacob, Paris, et principales pharmacies. — Prix : 2 fr. 50 le flacon, avec une instruction.

CONVERSION

DE L'EMPRUNT HONGROIS 5 % 1868.

Une décision du Ministre des Finances de Hongrie, en date du 13 Janvier 1889, rendue en exécution de la loi XXXII de 1888, a appelé au remboursement, pour le 1^{er} juillet 1889, tous les titres encore en circulation dudit emprunt, s'élevant à 71,330,400 florins.

La même loi a autorisé l'émission d'un Emprunt 4 1/2 % OR garantis par les chemins de fer de l'Etat et affranchi de tout impôt; remboursable au pair par tirages au sort en 75 ans, exclusivement affecté à la conversion de l'Emprunt 5 % de 1868 et des autres Emprunts 5 % énoncés dans ladite loi.

Les obligations de l'emprunt 4 1/2 en or 1889 seront émises à 241 fr. 75 par obligation de 100 florins or ou 250 fr. capital nominal, jouissance 1^{er} février 1889 et rapportant 11 fr. 25 d'intérêt annuel. Par contre, les obligations de l'Emprunt 5 % 1868 seront reçues en paiement à 305 fr. par obligation de 300 francs.

LES DEMANDES DE CONVERSIONS SERONT REÇUES A PARIS

chez MM. de ROTHSCHILD Frères

Les 23, 24 et 25 Janvier courant!

Les demandes de conversion devront être accompagnées des titres munis de tous les coupons à échoir. Le dépôt peut être retardé de 21 jours, mais sous cautionnement de 5 % de la valeur nominale des titres.

(Pour les autres conditions et le décompte, voir le prospectus). Déclaration faite au Timbre le 12 Janvier 1889.

ANNUAIRE DU LOT

Vient de paraître l'annuaire départemental de 1889, publié avec l'autorisation de M. le Préfet du Lot, par MM. les Chefs de division de la Préfecture.

Cet ouvrage, entièrement refondu et considérablement augmenté, renferme au point de vue statistique et administratif des renseignements très utiles.

L'annuaire départemental se trouve chez tous les libraires de Cahors. — Prix : 2 francs

Bibliographie

L'ÉCOLE CENTRALE DU LOT

(1796-1804) Suite (1)

19. Antoine Maury, âgé de 15 ans, de Lafrançaise. — Son père est chargé d'une nombreuse famille et d'une fortune bien inférieure aux moyens de l'élève. Il est reconnu pour un vrai patriote. Il est commissaire du directoire exécutif dans le canton de Lafrançaise.

20. Jean Reilhac, âgé de 18 ans, de Rudelle. — Son père est notaire à la résidence d'un petit bourg; il est pauvre et républicain, ayant exercé des fonctions publiques durant la révolution.

Nous avons hésité à reproduire ces documents. Nous nous demandions si leur publication n'éveillerait pas certaines susceptibilités, mais on nous a fait observer, non sans raison, que, même aujourd'hui, les noms des boursiers dans les diverses écoles de l'Etat sont insérés au Journal Officiel avec l'indication des motifs qui ont amené la concession de la bourse.

VI

LES DISTRIBUTIONS DE PRIX. — LES LAURÉATS. — LES OUVRAGES DONNÉS EN PRIX. — LES FÊTES SCOLAIRES

Les fêtes publiques étaient en grand honneur pendant la Révolution, et la Convention les plaça au nombre des attributions du comité d'instruction. Dans son travail sur l'éducation, Mirabeau les avait mises parmi les objets les plus importants dont eût à s'occuper le législateur. Talleyrand, Condorcet, Daunou, Boissy d'Anglas partageaient cette opinion, et Robespierre disait, dans son discours sur le rapport des idées religieuses et morales avec les principes républicains: « Il est une sorte d'instruction qui doit être considérée comme une partie essentielle de l'éducation publique, je veux parler des fêtes nationales. »

Aussi ne faut-il pas s'étonner si les administrations locales cherchèrent à donner aux distributions de prix toute la solennité possible et à les faire concorder avec les fêtes établies par la loi.

Le 15 pluviôse an vi, l'administration du département informa le conseil d'administration de l'École centrale qu'elle se proposait de distribuer des récompenses aux meilleurs élèves, et qu'elle ferait coïncider cette cérémonie avec la fête de la jeunesse, à la date du 10 germinal. La proposition fut accueillie « avec enthousiasme » par les professeurs, et en adressant à l'administration départementale les noms des lauréats et la liste des ouvrages choisis, Plessis, Ricard et Rivière écrivaient:

« Le programme arrêté sera ponctuellement exécuté. Puisse cette journée produire sur nos élèves tout l'effet que nous attendons et que vous vous en êtes promis! »

Suivaient les propositions pour la distribution. Les voici, telles que nous les trouvons avec la liste des 108 élèves de l'École:

« Les élèves qui se sont le plus distingués sont: DANS LE COURS DE LANGUES ANCIENNES: André Pilat, Louis Capoulade, Cyprien Yzernes. Prix: un beau Virgile.

DANS LE COURS D'HISTOIRE NATURELLE: Pierre Combarieu, Pierre Taillade, Louis Soulié, Antoine Carriol. Prix: Eléments d'histoire naturelle, par Millin.

DANS LE COURS DE DESSIN: Bressy, Bonafous, Capoulade et Baudel. Prix: quelques beaux dessins.

DANS LE COURS DE MATHÉMATIQUES: Pilat, Gélis, Fournié, Laroche, Chabrely. Deux prix: les trois premiers volumes de Bezout et l'abrégé du cours de Bossut.

DANS LE COURS DE CHIMIE: Mourgues Victor, Duc, Laroche, Massabie. Prix: Eléments de chimie de Fourcroy.

COURS D'HISTOIRE: Bressy. Prix: Esprit des lois ou Observations de Mably sur l'histoire ou Eléments d'histoire par Millot.

COURS DE BELLES-LETTRES: Delpech, 2^e né, Mages, Mourgues du Lot. Prix: Cours de Belles-Lettres par Le Batteux ou Voyages d'Antenor en Grèce.

COURS DE GRAMMAIRE GÉNÉRALE: Yzernes, Delfau, Combarieu, 1^{er} né. Prix: Abrégé du Cours d'Etudes de Condillac.

COURS DE LÉGISLATION: Yon Capmas, Jean-Pierre Sers. Prix: Lois Civiles de Domat ou Institutions au Droit romain par Serres.

Nous n'avons pas d'autres renseignements sur cette distribution, mais nous avons pu trouver le compte rendu complet de celle qui eut lieu l'année suivante, le 10 germinal an vii (30 mars 1799).

Les membres de l'administration municipale, des tribunaux, du jury d'instruction publique, les professeurs de l'École centrale et tous les fonctionnaires se réunirent à l'hôtel où l'administration du département tenait ses séances.

A 10 heures précises, le citoyen Satur, président, suivi des administrateurs Duphénieux, Martin, Calmon et Brunel, du commissaire du directoire exécutif, et de tous les fonctionnaires, se rendit à la salle décadair. Le cortège était précédé d'une belle musique et escorté par un nombreux détachement de la garde nationale.

On donna d'abord lecture des lois et arrêtés relatifs à la fête de la jeunesse et des arrêtés de l'administration centrale concernant les récompenses à distribuer. Le citoyen Satur prononça ensuite un discours où il exposa le but moral et politique de la fête.

Après lui, le citoyen Deloncle, président du jury d'instruction, s'attacha à montrer les progrès accomplis dans l'éducation nationale. « Des écoles ont été créées sur toute la surface de notre République; l'enfance, chaque âge a ses instituteurs. Tous les arts, toutes les sciences sont enseignés. Telles sont les mesures prises par nos législateurs, qu'ils ont voulu, au spectacle de voir chaque citoyen occupé de ses travaux, de sa profession, de ses fonctions, joindre le spectacle plus délicieux encore de voir la jeunesse employer les plus belles années de la vie à former ses mœurs par l'instruction, à contracter, par l'habitude du travail, celle de la vertu, et en même temps à devenir un jour utiles à la Patrie par leurs connaissances. » Et plus loin, il faisait l'éloge des maîtres. « Vous avez en votre pouvoir — disait-il aux élèves — tous

les moyens de parvenir à ces hautes destinées: des instituteurs éclairés et vertueux qui réunissent en même temps les talents de l'érudition et cette aménité qui, en vous inspirant l'amour et le goût des vertus sociales, vous portera naturellement à les pratiquer; une riche et abondante collection de livres qui vous ouvre à l'instant une communication libre avec tout ce que l'univers a eu de savants depuis sa création, et fait connaître à votre âge, et sans vous déplacer, les hommes et les événements de tous les siècles. »

Le professeur d'histoire, Ramel, prononça un troisième discours. Le début en est remarquable. « Nous avons consacré par des fêtes — s'écriait l'orateur — les époques les plus mémorables de notre révolution. Ici, c'est la destruction du trône; là, c'est l'anniversaire de la fondation de la République; plus loin, c'est la fête des Victoires. Ces diverses époques rappellent, sans doute, des idées grandes et sublimes; mais à ces époques s'attachent aussi des souvenirs douloureux; et tandis que nos mains tressent des couronnes aux héros qui ont vaincu pour la Patrie, nos cœurs redemandent au ciel les héros qui sont morts pour elle. Dans la fête de la Jeunesse, l'âme s'abandonne toute entière aux idées les plus délicieuses, elle aime à se remplir des espérances les plus douces. » Il exhorta ensuite ses jeunes auditeurs à la vertu, en leur traçant un sombre tableau de l'époque présente. « Vos pères vous ont laissé un grand ouvrage à conserver: c'est la liberté. Ils vous ont laissé une grande brèche à réparer; c'est celle des talents et des vertus. Des vertus!... Quels ravages les vices n'ont pas fait parmi nous! Comme un déluge d'immoralité s'est tout-à-coup répandu sur la surface de la France! Plus de pudeur, plus de probité, plus de bonne foi! L'avarice, l'ambition, la fraude, les haines, les rivalités, les vengeances, voilà les vices qui débordent de toutes parts. » Il termina sa harangue par de sages conseils aux élèves malheureux. « Vous qui n'avez pu ni égalier, ni devancer la course rapide de vos vainqueurs, ne perdez ni l'espoir du triomphe, ni l'émulation courageuse qui le donne. Transportez-vous en idée au jour qui répètera la distribution des récompenses nationales. Que cette idée vous anime et vous enflamme; et dîtes, dans l'exaltation de votre âme: un travail soutenu triomphe de tout. En germinal, j'ai été vaincu; mais en thermidor, je serai vainqueur; en thermidor, moi aussi, je serai la gloire de mon père, l'ornement de ma famille, et la douce espérance de la société. »

Il y avait en effet au mois de thermidor, à la fin de l'année scolaire, une seconde distribution des prix.

Après ces trois discours, les noms des lauréats furent proclamés. Bonafous, Filsac, Capoulade, Laroche, Linon, Ayzac, Fonsagrives, Yzernes, Gasc, Rives, Apchié, Plantade, Delpech, Dupuy, Tournié et Laperge se partagèrent les prix.

La distribution fut suivie de l'exécution de quelques morceaux de musique et du chant d'hymnes à la liberté. On procéda ensuite à l'inscription des jeunes gens de 16 ans sur les registres de la garde nationale, et à l'inscription sur le registre civique de ceux qui avaient atteint l'âge de 25 ans. La séance fut levée aux cris de Vive la République! et le cortège, précédé des jeunes gens qui venaient d'être couronnés, se rendit, dans le même ordre qu'à l'arrivée, à l'hôtel du département.

Parmi les ouvrages donnés comme prix, nous trouvons: les Institutes de Ferrières, le traité des obligations de Pothier, l'histoire philosophique et politique des deux Indes, de Raynal, les voyages en Egypte et en Syrie, de Volney, les œuvres philosophiques de Condillac, le traité de l'orthographe française, de Restaut, le Recueil des meilleurs discours de Mirabeau, le voyage d'Anacharsis en Grèce, les principes mathématiques de la philosophie naturelle, par la marquise du Châtelet, le Manuel de l'Artilleur, le Cours de physique de Brisson, le Traité d'Electricité de Cavallo, les Réflexions sur la poésie et la peinture, de Dubos, les Lettres à Emilie sur la mythologie, les Œuvres de Thomas, les Révolutions romaines de Vertot, les Eléments d'Histoire naturelle de Fourcroy et la Flore française de Lamarck.

Ce choix ne nous paraît pas des plus heureux. A côté de quelques ouvrages spéciaux, dont l'utilité et la valeur ne sont même pas incontestables, il y a des livres sans intérêt et sans autorité. On ne trouve pas dans cette liste un seul de nos grands écrivains du xvii^e siècle, et les plus illustres du xviii^e sont également laissés de côté. Il semble que notre littérature classique n'existe pas. Un grand progrès a été réalisé de ce côté. Le choix des livres destinés aux enfants et aux jeunes gens est une des plus graves parmi les responsabilités de ceux qui ont à les diriger. Il ne suffit pas d'écartier d'eux les aliments malsains, il faut chercher avec non moins de sollicitude et de vigilance les plus fortifiants.

Le procès-verbal de la fête de la Jeunesse et de la distribution du 10 germinal fut imprimé, par ordre de l'administration départementale, à 900 exemplaires et envoyé dans toutes les communes.

A partir de l'an viii, c'est au préfet, au citoyen Bailly, que revient l'honneur de présider ces solennités scolaires.

Nous avons le compte-rendu des distributions du 20 thermidor an viii et du 30 thermidor an ix. Dans cette dernière, le professeur d'histoire, Ramel, prononça de nouveau le discours d'usage, mais sur un ton bien différent. Il ne se contenta pas de célébrer les avantages de l'instruction, il fit un éloge pompeux du premier consul. « Qui — dit-il — c'est par l'instruction que l'homme s'achève. La nature, en créant les autres individus, a tout fait pour eux: en créant l'homme, elle n'a fait que la moitié de son ouvrage. C'est l'instruction qui met le complément au bienfait de la vie; c'est elle qui finit ce que la nature a commencé; c'est elle qui donne à la patrie des citoyens qui illustrent par les armes, l'honorent par les sciences, la consolent par des vertus. Il a bien senti cette vérité, le grand homme qui, chargé de veiller aux destinées de la nation française, a mis l'instruction publique au premier rang de la législation, qui, par la sagesse de ses choix, a placé la constitution et la patrie sous la garde du génie, de l'expérience et du talent, qui ombre le berceau consulaire des lauriers de Mars et des palmes de Minerve, qui chaque jour ajoute une pierre au temple de son immortalité, qui a dit « qu'il n'y avait point de patrie sans liberté, ni de liberté sans lumières. »

J. BAUDEL

(A suivre)

(Extrait de l'Annuaire du Lot).

Chemins de Fer

De CAHORS à LIBOS				De LIBOS à CAHORS			
	Omnibus	Poste	Omnibus		Poste	Omnibus	Omnibus
CAHORS. — D.	6 ^h 25	12 ^h 50	5 ^h 15	PARIS. — D.	8 ^h 20	9 ^h 50	7 ^h 45
Mercure	6 40	1 4	6 45	— Express	8	5 45	3 15
Parnac	6 52	1 16	6 27	BORDEAUX. — D.	8 35	5 45	3 15
Luzsch	7 4	1 23	6 35	M.-Libos. — D.	8 35	3 30	9 9
Castellanc.	7 18	1 37	6 50	Fumel. — D.	8 42	3 18	9 7
Puy-l'Évêque.	7 30	1 43	7 3	Soturac-Touzac	8 55	3 30	9 19
Duravel. — D.	7 40	1 57	7 12	Duravel. — D.	9 3	3 39	9 28
Soturac-Touzac	7 49	2 6	7 21	Puy-l'Évêque.	9 11	3 45	9 37
Fumel. — D.	8 1	2 17	7 33	Gastillac.	9 26	4 3	9 52
M.-Libos. — A.	8 8	2 23	7 40	Luzsch	9 38	4 16	10 5
BORDEAUX. — D.	8 51	8 11	4 45	Parnac	9 47	4 26	10 15
PARIS. — Ar.	11 46	4 37	2 48	Mercure	9 58	4 38	10 26
				CAHORS. — A.	10 10	4 8	10 43

De CAHORS à MONTAUBAN				De MONTAUBAN à CAHORS			
	Omnibus	Omnibus	Omnibus		Omnibus	Omnibus	Omnibus
CAHORS. — D.	4 ^h 41	10 ^h 22	5 ^h 25	TOULOUSE. D.	5 ^h 40	9 ^h 16	2 ^h 30
Sept.-Ponts. — D.	4 53	10 32	5 38	BORDEAUX. — D.	5 40	9 16	2 30
Cieurac. — D.	5 11	10 45	5 58	BORDEAUX. — A.	5 40	9 16	2 30
Labenne. — D.	5 20	10 53	6 11	Montauban. D.	7 25	10 40	4 40
Montpezat. — D.	5 31	11 3	6 25	Founeuve. — D.	7 40	10 54	4 54
Borredon. — D.	5 45	11 16	6 42	Albias. — D.	7 55	11 3	5 3
Causse. — D.	5 55	11 27	6 56	Réalville. — D.	8 11	11 13	5 12
Réalville. — D.	6 5	14 36	7 8	Causse. — D.	8 35	11 25	5 24
Albias. — D.	6 13	14 44	7 18	Borredon. — D.	8 51	11 36	5 35
Founeuve. — D.	6 22	14 52	7 28	Montpezat. — D.	9 18	11 56	5 54
Montauban. A.	6 39	12 7	7 45	Labenne. — D.	9 44	12 13	6 15
BORDEAUX. — D.	10 40	6 05	7 45	Cieurac. — D.	9 54	12 22	6 24
TOULOUSE. A.	8 46	1 45	9 57	Sept.-Ponts. — D.	10 7	12 34	6 36
				CAHORS. — A.	10 17	12 42	6 44

De CAHORS à CAPDENAC				De CAPDENAC à CAHORS			
	Omnibus	Omnibus	Omnibus		Omnibus	Omnibus	Omnibus
CAHORS. — D.	7 ^h 40	11 ^h 30	5 ^h 16	PARIS. — D.	8 ^h 20	9 ^h 50	7 ^h 45
Cabessut, halte	7 49	11 41	5 25	CAPDENAC. D.	7 45	11 30	8 10
Arcambal. — D.	8 2	12 4	5 36	Lampetou. — D.	7 55	11 54	8 21
Vers. — D.	8 12	12 21	5 45	Tourac. — D.	8 13	12 18	8 32
Saint-Géry. — D.	8 21	12 38	5 53	Montbrun, hal.	8 21	12 30	8 41
Conduché. — D.	8 35	1 5	6 6	Cajarc. — D.	8 34	12 52	8 52
St-Gir, halte.	8 43	1 14	6 13	Calvignac, hal.	8 46	1 6	6 03
St-Martin-Lab.	8 57	1 35	6 23	St-Martin-Lab.	8 55	1 26	6 14
Calvignac, hal.	9 5	1 44	6 30	St-Gir, halte.	9 4	1 37	6 19
Cajarc. — D.	9 21	2 10	6 46	Conduché. — D.	9 13	2 15	6 36
Montbrun, hal.	9 33	2 24	6 57	Saint-Géry. — D.	9 28	2 25	6 40
Tourac. — D.	9 44	2 45	7 7	Vers. — D.	9 35	2 35	6 46
Lampetou. — D.	9 53	3 10	7 8	Arcambal. — D.	9 46	2 56	6 55
CAPDENAC. A.	10 13	3 26	7 33	Cabessut, halte.	9 57	3 10	7 08
PARIS. — Ar.	11 46	4 37	2 48	CAHORS. — A.	10 6	3 20	10 13

OPÉRATIONS DE BOURSE

Toutes les Opérations de Bourse au comptant et à terme sont traitées sans commission ni courtage par la BANQUE A. FROIDEFOND, 8, rue Drouot, à Paris (Onzième année). — La « Revue du Marché », grand Journal financier contenant les renseignements les plus précis sur toutes les valeurs de Bourse, propriété de la BANQUE A. FROIDEFOND, est envoyée gratuitement sur demande affranchie.

GRAND ENTREPOT D'EAUX MINÉRALES NATURELLES FRANÇAISES ET ÉTRANGÈRES A. COUDERC

67, BOULEVARD GAMBETTA, 67. — CAHORS

ANDABRE, 0 fr. 80. — BALARUC, 1 fr. 25. — BONDONNEAU, 1 fr. 00. — BONNES, 1/4 de litre 0 fr. 75. — BONNES, 1/2 litre 1 fr. 00. — BOURBOULE, (La) 1 fr. 25. — BUSSANG, 0 fr. 90. — CHATEAUFORT, 0 fr. 40. — CHATEL GUYON, Gubler 1 fr. 00. — CONTREXEVILLE, Pavillon 1 fr. 00. — CRANSAC: en bouteille 0 fr. 80; en bonbonne 0 fr. 40. — GAZOSTS, 1 fr. 20. — HUNYADI-JANOS, 1 fr. 00. — MIERS: en bouteille 0 fr. 80; en bonbonne 0 fr. 40. — ROYALE-HONGROISE, 1 fr. 00. — OREZZA, 1 fr. 25. — POUQUES, St-Leger 0 fr. 90. — REINE DU FER, 0 fr. 80. — ST-GALMIER: Noel 0 fr. 40; Badoit 0 fr. 40. — SIERCK, 1 fr. 10. — VICHY: Lardy 0 fr. 70; Larbeud 0 fr. 60; Célestins 0 fr. 80; G^de grille 0 fr. 80; Hôpital 0 fr. 80; VALS: St-Jean 0 fr. 80; Dominique 0 fr. 80; Précieuse 0 fr. 80; Rigolette 0 fr. 80; Amélie 0 fr. 80; La Perle 0 fr. 70; Victoire 0 fr. 70.

Sur demande, toutes les Eaux qui pourraient être demandées; une réduction de 5 pour 100 sera faite pour tout acheteur de 25 bouteilles.

MODES DE PARIS

M^{me} DE VERNANT a l'honneur de prévenir les Dames de Cahors qu'après avoir travaillé dans une des premières Maisons de Paris, elle vient s'établir dans la localité et tient à la disposition de ces Dames un assortiment de Chapeaux dans tous les genres à des prix très-modérés, ainsi que des Fleurs, Plumes et Manchons.

3, rue de la Mairie, maison Capmas tapissier.

GUÉRISON CERTAINE et RADICALE DE TOUTES LES Affections de la Peau

DARTRES, ECZÉMAS, Psoriasis, Acné, etc.; des PLAIES et ULCÈRES VARIQUEUX considérés comme incurables par les Princes de la Science

Le Traitement au drainage nullement douloureux; il est à la portée des petites bourses, et, dès le deuxième jour, il produit une amélioration sensible.

S'adresser à M. LENOIRMAND, MÉDECIN SPÉCIALISTE (1, rue Séguier, à MELUN S.-et-M.) CONSULTATIONS GRATUITES par Correspondance

PLANTS AMÉRICAINS

A Vendre. Othello grand producteur direct 25 fr. les mille boutures. Pour les autres variétés on traitera par correspondance. — S'adresser, à M. Julian Antoine fils, à Villeneuve-lez-Maguelone (Hérault).

NOTA: Exige noms et prénoms en toutes lettres. — Demande représentants, bonnes remises.

Le propriétaire-gérant, Layrou.